

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	» 50
Réclames.....	1 »
Faits Divers.....	2 »

SOMMAIRE : M. Alfred Faure (biographie). — Travaux des comités : Comité supérieur consultatif; groupe I; groupe VIII; groupe X. — Composition des groupes : groupe I; groupe VIII; groupe X. — Rectifications. — Réunions des groupes. — Comité de Paris (2^e liste). — Chronique : l'Exposition coloniale. — Etat des travaux. — Nouvelles de l'Exposition. — Causerie agricole. — Bulletin financier. — Sport nautique.

GRAVURE : Portrait de M. Alfred Faure.

M. Alfred FAURE

CONSEILLER MUNICIPAL

Président du Groupe X (*Agriculture, Horticulture, Viticulture*), Secrétaire du Comité supérieur consultatif de l'Exposition.



ous ne saurions mieux définir M. Faure qu'en disant de lui : C'est un homme de volonté.

La volonté n'est pas — comme beaucoup se l'imaginent — une dureté de caractère qui confine à l'entêtement, elle est le pouvoir personnel chez l'homme qui a pris — par réflexion — une pleine possession de lui-même, c'est le libre et judicieux emploi d'une âme qui se connaît, de toutes les énergies et de toutes les capacités qu'elle recèle.

La vie tout entière de M. Faure est faite d'énergies et de capacités. Après de brillantes études, il commença sa médecine à Montpellier. Là, il devint — après concours — aide-botaniste au Jardin des plantes où il étudia — sous de savants maîtres — la science des végétaux.

Les sciences naturelles avaient toujours attiré l'esprit de M. Faure : il voyagea beaucoup, recueillant partout des matériaux pour ses études.

En 1878, la création d'une chaire de botanique et de zoologie dans les Ecoles vétérinaires est décidée : M. Faure se met sur les rangs et — après un brillant concours qui eut lieu à Paris — il obtint la chaire de l'Ecole vétérinaire de Lyon.

On connaît l'importance de notre vieille école lyonnaise : les travaux remarquables de MM. Chauveau et Arloing — pour ne citer que ces deux savants — l'ont placée à la tête de toutes les autres écoles du même genre.



Passionné pour l'enseignement, M. Faure s'y posa bientôt comme un professeur distingué; orateur pétillant d'esprit et de malice, ses discours abondent en vues très personnelles, en aperçus piquants rehaussés et soutenus par un savoir très étendu.

Elu conseiller municipal en mai 1884, M. Faure a été — depuis cette époque — honoré par trois fois de la confiance de ses concitoyens qui — en lui renouvelant son mandat — ont tenu à affirmer la considération dans laquelle ils le tiennent.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de

l'homme politique, disons seulement à sa louange que — républicain éprouvé — M. Faure est de ceux qui mettent constamment leurs actes en rapport avec leurs paroles. Au conseil municipal, sa haute compétence en matière d'enseignement est surtout très appréciée.

Malgré la fermeté de ses opinions, M. Faure n'en est pas moins un esprit très tolérant, d'un commerce agréable, et ses adversaires eux-mêmes lui rendent justice.

En 1890, ses collègues de l'Ecole vétérinaire lui donnèrent un précieux témoignage d'estime en le déléguant au Conseil supérieur de perfectionnement, au ministère de l'agriculture.

Appelé à occuper le poste de président du comice agricole de Villeurbanne, par la parole, dans de nombreuses conférences, par la plume, dans une série d'articles de vulgarisation — rédigés avec une verve et une clarté exceptionnelles — il est

arrivé à en faire une véritable société d'émulation, de propagande des bonnes méthodes, en un mot, de progrès agricole.

Sous sa laborieuse impulsion, l'action du comice de Villeurbanne s'est successivement portée sur toutes les grandes questions qui occupent et passionnent aujourd'hui le monde agricole : amélioration de la culture, élevage des animaux, augmentation des rendements par l'emploi des méthodes rationnelles qui découlent naturellement des recherches scientifiques et dont la pratique a déjà retiré tant de fruits.

M. Faure est vice-président de la Commis-

sion des bibliothèques de Lyon, administrateur de Bureau de bienfaisance, administrateur de la Société de patronage des sourds-muets et aveugles et — depuis huit ans — membre de la commission administrative du Dépôt de mendicité et de l'Asile des vieillards d'Albigny.

Officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, M. Faure a été président de plusieurs sociétés savantes : président de la Société d'anthropologie (1886) ; président de la Société linnéenne (1888).

Sa vie, consacrée à l'étude des sciences naturelles et — dans ces dernières années — à leurs applications à l'agriculture, ses connaissances en physiologie végétale et en zoologie, ses recherches sur les maladies des plantes dues aux parasites et aux cryptogames, sa pratique même des choses de la culture, sa haute notoriété enfin, le désignaient à la présidence du groupe X, où il pourra utiliser ses connaissances à la fois théoriques et pratiques.

L'Exposition coloniale elle-même, trouvera en M. Faure un précieux auxiliaire en ce qui touche l'Algérie. C'est — en effet — un admirateur et un défenseur résolu de notre belle colonie africaine qu'il a souvent fait connaître dans ses conférences et à laquelle le rattachent des liens de toutes sortes.

Les exposants agricoles d'Algérie trouveront auprès de M. Faure le concours le plus empressé.

Nous avons dit que M. Faure était un homme de volonté : on peut compter que les intérêts de l'agriculture et de ses dérivés, l'horticulture et la viticulture, seront dignement défendus à l'Exposition de 1894.

PARTIE OFFICIELLE

TRAVAUX DES COMITÉS

Comité supérieur consultatif

Séance du 26 mai 1893.

Présents : MM. Mangini, Grinand, D^r Crolas, Marc Guyaz, Armand Calliat, Favre, Beauverie, Chambeyron, Teste, Celle-Moucot, Piotet, Pey, Armandy, Sabran, Cornevin, Genin, Sigaud, Lignon, Piaton, Marchegay, Emile Bourgeois.

Excusés : MM. Faure et Lombard Gerin.

MM. Rossigneux et Chevillard, adjoints au maire et M. Clavenad assistent à la séance.

La séance a été ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. F. Mangini.

Après adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. Mangini a donné lecture d'une lettre de M. le Maire, arrêtant définitivement la liste des membres du Comité. Il a émis le désir de voir cette liste soumise en épreuves à chaque président de groupe et ensuite publiée sans retard.

La discussion s'engage ensuite sur l'emplacement réservé à l'Exposition des Beaux-Arts et sur la question de savoir, si elle sera logée dans la grande coupole ou dans un pavillon spécial.

MM. Beauverie, Favre, Chevillard et Clavenad prennent part à la discussion.

M. Mangini la termine en conseillant aux présidents de se mettre directement en rapport avec le

concessionnaire, il n'est pas possible au Comité supérieur de prendre de décision ferme.

M. Marchegay déclare que cette réponse l'oblige de nouveau à formuler l'éternelle demande qui revient à chaque séance : la demande de nomination d'un Directeur. Ce fonctionnaire seul pourra donner corps aux décisions du Comité.

M. Piaton demande l'adoption d'un nouveau vœu formel dans ce sens.

Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. Piaton, Chevillard, Rossigneux, Mangini et Clavenad.

Finalement le Comité décide de ne pas accepter une solution provisoire qui pourrait devenir définitive, et d'adopter la proposition de MM. Piaton et Marchegay.

La discussion s'engage ensuite sur le rattachement de la papeterie à la classe 9.

Le rattachement est demandé par M. Poirier, au nom de la classe 9 ; il est combattu par MM. Marchegay et Grinand.

M. Pey donne lecture de la classification générale d'après laquelle M. Mangini indique qu'en fait, la question est résolue, puisque pour les exposants de la papeterie, les machines sont dans une classe et les produits, les papiers, dans l'autre.

M. Poirier modifie alors sa proposition et demande simplement que des représentants de l'industrie papetière puissent être nommés dans la classe 9.

La proposition est adoptée et la séance est levée à 5 heures.

La prochaine séance est renvoyée à quinzaine.

GROUPE I

Séance du 18 avril 1893.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 du soir, sous la vice-présidence provisoire de M. Castex-De-grange.

M. Tharel, directeur de l'exploitation de l'Exposition, assiste à la séance.

M. le vice-président provisoire annonce à ses collègues, qu'étant arrivé au terme de son mandat ainsi que le secrétaire, il y a lieu de procéder à l'élection d'un vice-président et d'un secrétaire définitifs.

Le Comité décide à l'unanimité, le maintien dans leurs fonctions du vice-président et du secrétaire.

M. Tharel, interrogé sur l'espace qui sera réservé à la classe 10, dans les bâtiments de l'Exposition, déclare que les places désignées à cette heure peuvent être absolument modifiées et que l'espace alloué à cette classe dépendra du nombre d'adhérents à l'Exposition, qu'il est donc de toute utilité d'être fixé le plus rapidement possible, au moins approximativement, sur le nombre des exposants de cette classe et sur l'importance de leurs envois.

Il ajoute que les attributions du Comité consistent :

1° A provoquer des adhésions soit par des démarches directes et collectives du Comité faites auprès des personnes pouvant être comptées au nombre des exposants, soit par des démarches privées de chacun de ses membres ;

2° De donner son avis au mieux des intérêts des exposants à l'administration de l'Exploitation qui lui communiquera hebdomadairement les inscriptions reçues ;

3° A classer les produits ;

4° A renseigner le Jury ;

5° Enfin, à favoriser par tous les moyens en son pouvoir la bonne ordonnance de la partie de l'Exposition qui lui est confiée.

M. Grinand demande que chaque semaine le Comité soit tenu au courant, par l'administration de l'exploitation, des demandes nouvelles qui se seraient produites, proposition approuvée à l'unanimité.

Après diverses propositions d'admission de nouveaux membres, la séance est levée à 9 h. 1/2.

GROUPE VIII

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Le comité s'est réuni le 17 mai 1893, à l'Hôtel de Ville, salle des Travaux publics, sous la présidence de M. Mangini.

Il est procédé à la nomination des trois délégués au comité supérieur consultatif : les trois vice-présidents élus à la précédente séance sont désignés pour ces fonctions.

M. le Président fait remarquer que le groupement des classes 43, 44, 45, qui forme la 4^e section, est défectueux, et propose de scinder ladite et d'en former une 5^e. Cette proposition est adoptée.

La 4^e section se sépare donc ainsi :

4^e section. — Classe 43. — *Génie civil.*

3^e section. — Classes 44 et 45. — *Carrosserie, Charbonnerie, Matériel de chemin de fer.*

M. Hirsch est nommé vice-président de la 4^e section.

Il est procédé ensuite au classement définitif du groupe VIII (le *Bulletin Officiel* donnera ce classement à la composition des groupes).

L'affectation des membres aux diverses sections n'a rien d'absolu, ils pourront, sur leur demande, opérer les mutations qu'ils désireront.

Le groupe décide de s'adjoindre M. Camberfort, président de la Société des tramways, et M. Bonnet, directeur de la même Société.

Il est entendu que lorsqu'une subdivision aura décidé de réunir un congrès afférent à l'une des branches qu'elle comporte, il sera établi un devis des dépenses que ce congrès occasionnerait, lequel devis sera soumis au Comité supérieur et à l'administration.

GROUPE X

SECTION DE L'HORTICULTURE

La section de l'Horticulture s'est réunie à l'Hôtel de Ville le samedi 13 mai 1893, sous la présidence de M. Gérard.

La séance a été ouverte à 5 heures 1/4.

La discussion du règlement est reprise. L'article qui avait été réservé à la précédente séance est adopté avec la rédaction suivante, proposée par M. le Président :

« Les Expositions permanentes seront jugées par un jury permanent dont les membres feront partie de droit, des jurys des Expositions temporaires. »

Tous les autres articles du règlement sont successivement adoptés sans modifications.

L'ensemble du règlement, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

M. le Président informe le Comité qu'il a obtenu de la Société pomologique de France, que la date du Congrès de 1894 serait remise en discussion.

Cette discussion aura lieu lors du prochain Congrès que cette Société doit tenir, comme toutes les années, au mois de septembre. Le Congrès de 1894 avait été promis à la ville de Versailles, mais

M. Gérard ne doute pas que M. Narrot, auteur de la proposition ne consente à laisser ajourner, à l'année suivante, la réunion qu'il avait sollicitée.

La prochaine séance est fixée au mercredi 24 mai à 5 heures.

La séance est levée à 5 heures 1/4.



COMPOSITION DES GROUPES

GRUPE I

Président : M. FAVRE, président du Tribunal de commerce, président de la Société lyonnaise des Beaux-Arts.

Vice-Présidents : M. ANDRÉ, architecte; M. PER-RACHON, peintre.

Secrétaire : M. BISSUEL, architecte.

Délégués : M. SICARD, peintre; M. BEAUVERIE, peintre.

MEMBRES

MM.

MÉRA, adjoint au maire.
PENELLE, —
CLERMONT, conseiller municipal.
COSTE-LABAUME, —
VIGNET, —
APPIAN père, peintre.
ARLIN, —
AUBERT, —
BARJON, —
BAUER, —
BARIOT, —
BESSON, architecte.
BIDAULT, peintre.
DE COQUEREL, peintre.
DE GAUDEMARIS, amateur peintre.
DE GRAVILLON, sculpteur.
DÉTANGER, peintre.
DESPIERRE, architecte.
DEVEAUX, sculpteur.
DOMER, peintre.
DEFRAINE, sculpteur.
DURINGE, peintre.
FONTAN, sculpteur.
Docteur GIRAUD, vice-président de la Société lyonnaise des Beaux-Arts.
HEDIN, directeur de l'école des Beaux-Arts.
MÉDARD, peintre.
MILLEFAUD, sculpteur.
PAGNY, —
PONCET, peintre.
PONCET-PENIN, graveur sur médailles.
PASCALON, architecte.
ROMAN, peintre.
TOLLET, peintre.

GRUPE VIII

OUTILLAGE ET PROCÉDÉS DES INDUSTRIES MÉCANIQUES. — ÉLECTRICITÉ

Président : M. F. MANGINI, membre de la Chambre de commerce.

Vice-Présidents : MM. LOMBARD-GERIN, ingénieur-électricien.

TESTE, délégué de l'Association métallurgique du Rhône.

BOUTHIER, administrateur du Crédit lyonnais.

HIRSCH, architecte en chef de la ville de Lyon.

FAURAX, délégué de la Chambre syndicale de la carrosserie.

Secrétaire-général : M. J. BRIZON, conseiller municipal.

Délégués : MM. LOMBARD-GERIN, TESTE, BOUTHIER.

1^{re} SECTION. — CLASSE 34.

Electricité et ses applications.

Vice-Président : M. LOMBARD-GERIN.

MEMBRES

MM.

AVERLY, juge au Tribunal de commerce, constructeur-mécanicien.
BUSQUET, ingénieur de la ville.
CHARGNIOUX, directeur des téléphones.
DIDELOT, professeur à la Faculté de médecine.
GAREL, docteur-médecin.
GOUY, professeur à la Faculté de médecine.
GRAMMONT, ingénieur-électricien.
HEILMANN, — — —
MONNAYER, professeur à la Faculté de médecine.
MOREAU, ingénieur-inspecteur des télégraphes.
PILLON, directeur des postes et télégraphes.
WITT, ingénieur de la C^{ie} du gaz.

2^e SECTION. — CLASSES 35, 36, 37, 38.

Machines. — Machines-Outils. Exploitation.

Vice-Président : M. TESTE.

MEMBRES

MM.

AFFRE, conseiller municipal, constructeur-mécanicien.
BRIZON, conseiller municipal, entrepreneur de serrurerie.
CHARBONNIER, conseiller municipal, constructeur-mécanicien.
BUFFAUD, constructeur-mécanicien, président et délégué de la chambre syndicale des métallurgistes du département du Rhône.
BONY, constructeur-mécanicien, vice-président et délégué du syndicat des métallurgistes du département du Rhône.
DESJUZEURS, délégué de la Société des appareils à vapeur.
HANQUET, directeur des chantiers de la Buire.
TRAVERSE, juge au Tribunal de commerce, entrepreneur de serrurerie.

3^e SECTION. — CLASSES 39, 40, 41, 42.

Alimentation. — Produits chimiques. Filature. Papeterie. Corderie.

Vice-Président : M. BOUTHIER.

MEMBRES

MM.

DEBOLO, adjoint au maire.
ALLARD, délégué du cercle des teinturiers.
BERGIER, tissage mécanique.
BROSSETTE, délégué de l'Association métallurgiste du Rhône.
DE SAINTE-MARIE, ingénieur.
DIÉDERICHS, délégué de la chambre syndicale des tisseurs-mécaniciens.
GARNIER, délégué du cercle des teinturiers.
PIATON, juge au Tribunal de commerce, ingénieur.
VIGNON, négociant en métaux.

4^e SECTION. — CLASSE 43.

Génie civil.

Vice-Président : M. A. HIRSCH.

MEMBRES

MM.

RIEUBLANG, conseiller municipal, entrepreneur de maçonnerie.
THÉVENET, conseiller municipal, marchand de bois.
CLAVENAD, ingénieur en chef de la ville.
BELLEMAIN, architecte.
DUCHEZ, juge au Tribunal de commerce, entrepreneur.

MM.

DUMONT, juge au Tribunal de commerce, entrepreneur.
FANTON, architecte.
FEBVRE, constructeur-mécanicien.
PERRET, délégué de la chambre syndicale des entrepreneurs.
PERRIN (Prosper), architecte.
ROGNIAT, architecte.
ROUX-MEULIEN, architecte.

5^e SECTION. — CLASSES 44 et 45.

Carrosserie. — Charronnerie. — Matériel de chemins de fer.

Vice-Président : M. FAURAX.

MEMBRES

MM.

J. GAMBÉFORT, administrateur des chemins de fer P.-L.-M., président de la C^{ie} des omnibus et tramways de Lyon.
AUBOYNEAU, inspecteur principal au P.-L.-M.
BONNET, directeur de la C^{ie} des omnibus et tramways de Lyon.
LE PAGE, directeur des chemins de fer de l'Est.
MOLLARD, ingénieur-directeur de l'Ouest-Lyonnais.
MONNIER, directeur du chemin de fer du Rhône.
SEGUIN, administrateur des chantiers de la Buire.
DE PRANDIÈRES, — — —
TRICHARD, vice-président du syndicat de la carrosserie.
GROSSETÊTE, délégué de l'Alliance des chambres syndicales, président du syndicat des entrepreneurs de voitures.
MIGNOT, chef consul de l'Union vélocipédique de France.
COMPARAT, président du Bicycle-Club lyonnais.
MEDECET, négociant en vélocipèdes.
BERNARD-SAINT-JUST, mécanicien.
SERVE-BRIQUET, publiciste.

GRUPE X

AGRICULTURE — HORTICULTURE — VITICULTURE

Président : M. A. FAURE, conseiller municipal, professeur à l'École vétérinaire, président du Comice agricole de Villeurbanne.

Vice-Présidents : MM. GÉRARD, directeur du jardin botanique, professeur à la Faculté des sciences; J. GENIN, agriculteur à Bourgoin, président du Comice agricole, lauréat de la prime d'honneur; VERMOREL, fabricant de matériel agricole, vice-président de la Société régionale de viticulture de Lyon, président du Comice agricole du Beaujolais.

Secrétaire général : M. Emile GENIN, membre de la Chambre syndicale des viticulteurs de France.

Délégués au Comité supérieur : MM. GÉRARD, Emile GENIN, CORNEVIN.

Sous-groupe de l'Agriculture.

Vice-Président : M. J. GENIN, de Bourgoin.

Secrétaire : M. Ch. GENIN, ingénieur-agronome.

MEMBRES

MM.

FLORENT, conseiller municipal.
VALENSAUT, conseiller municipal, ancien adjoint au maire de Lyon.
BURELLE, président de la Société d'Agriculture.
CORNEVIN, professeur à l'École vétérinaire, ancien président de la Société d'agriculture.
DEVILLE, professeur départemental d'agriculture du Rhône.

MM.

D^r DUFOUR, président du conseil départemental d'agriculture de l'Isère.
 RAPHAEL DUBOIS, professeur à la Faculté des sciences, chargé d'une mission de pisciculture.
 FOREY, agriculteur, maire de Vaulx-en-Velin, président du Syndicat des agriculteurs indépendants.
 GODARD, directeur du *Courrier du Commerce*, secrétaire général du Comice agricole de Villeurbanne.
 GRANDVOINET, professeur départemental d'agriculture de l'Ain.
 LESBRE, professeur à l'École vétérinaire et à l'École d'agriculture d'Ecully.
 PLISSONNIER, ingénieur-constructeur du matériel agricole, directeur du Crédit agricole, conseiller général de l'Isère.
 RAULIN, professeur à la Faculté des sciences, directeur de la station, agronomique du Rhône et de l'École de chimie industrielle et agricole.
 RIVOIRON, pisciculteur à Reaumont, par Rives.
 ROUAULT, professeur départemental d'agriculture de l'Isère.
 SAULNIER, président du Comice agricole de Meyzieu.

Sous-groupe de l'Horticulture.

Vice-président : M. GÉRARD, professeur à la Faculté des sciences, directeur du Jardin botanique.
Secrétaire : M. RIVOIRE, président du syndicat des horticulteurs.

MEMBRES

MM.

D^r BEAUVISAGE, chargé du cours de botanique à la Faculté de médecine.
 BERNAIX, rosieriste.
 BEURIER aîné, horticulteur.
 COMTE, —
 COUSANÇAT, —
 DEVERT, —
 FALCONNET père, —
 GRILLET, —
 JACQUIER, —
 J. JACQUIER, marchand de grains.
 JUSSEAUD, horticulteur.
 LUZET, horticulteur pépiniériste, président de la Société Pomologique de France.
 J. MÉTRAL, horticulteur, conseiller municipal de Villeurbanne.
 MOLIN, marchand grainier.
 A. MOREL, horticulteur.
 MUSSET, —
 PERNET-DUCHER, rosieriste.
 PERRAUD, fleuriste.
 ROCHET, vice-président de l'Association horticole.
 ROZAIN-BOUCHARLAT, horticulteur.
 THIBAUT fils aîné, architecte paysagiste.

Sous-groupe de la Viticulture.

Vice-président : M. VERMOREL.
Secrétaire : M. VILLON, directeur de la *Revue de chimie industrielle*.

MEMBRES

MM.

BATANCHON, professeur départemental d'agriculture de Saône-et-Loire.
 BENDER, juge de paix, ancien président de la Société régionale de viticulture.
 CAMBON, président de la Société régionale de viticulture.
 D^r CROLAS, professeur à la Faculté de médecine.
 GAILLARD, viticulteur, maire de Brignais, président du Comice agricole.

MM.

Emile GENIN, viticulteur.
 PERRAUD, professeur à la station viticole de Villefranche.
 ROUSSELOT, viticulteur à Chessy-les-Mines.

RECTIFICATIONS

Dans notre dernier numéro, dans la liste du groupe V, nous avons omis de rappeler les noms des vice-présidents de groupes. Nous réparons cette omission :

Classe 15. — *Soies et soieries.* — MM. GINDRE, BOUVARD, GUICHERD.

Classe 16. — *Tulles. Dentelles.* — MM. BOUILLIN, DUVIARD.

Classes 17, 18 et 20. — *Coton. Laine. Bonneterie.* — M. RICARD.

Classes 19 et 21. — *Vêtements. Accessoires. Parfumerie.* — M. VARICHON.

**

Dans le même groupe, indiquons que M. DESSEMOND, délégué du syndicat des chausseurs, et M. SERVAGEAN, négociant en chaussures, appartenant autrefois au groupe VII, ont été inscrits au groupe V, classe 19, où ils figureront désormais.

**

Nous avons également indiqué par erreur, dans le groupe V, le nom de M. BERNE, fabricant d'articles de voyage, qui appartient à la classe 30 du groupe VI.

Réunions des Groupes**Mardi 30 mai, à 4 heures du soir.**

Salle des Finances. — Classes 35, 36, 37 et 38.
 Présidence de M. Teste.

Mardi 30 mai, à 8 heures 1/2.

Salle des Travaux publics. — Groupe III.
 Présidence de M. Ulysse Pila.

Mercredi 31 mai, à 2 heures.

Salle des Finances. — Groupe V.
 Présidence de M. Piotet.

Mercredi 31 mai, à 4 heures.

Salle des Travaux publics. — Groupe II. (Section de l'économie sociale).
 Présidence de M. A. Isaac.

Mercredi 31 mai, à 4 heures.

Salle des Finances. — Groupe VII. Classe 33.
 Présidence de M. le D^r Crolas.

Mercredi 31 mai, à 8 heures.

Salle des travaux publics. — Groupe IV. Classes 10 et 11.
 Présidence de M. Castex-Dégrange.

Vendredi 2 juin, à 3 heures.

Salle Henri IV. — Groupe V. Classes 19 et 21.

Samedi 3 juin, à 3 heures.

Salle des Finances. — Sous-groupe de l'agriculture.

Samedi 3 juin, à 5 heures.

Salle des Travaux publics. — Groupe X.
 Présidence de M. A. Faure.

EXPOSITION DE LYON

UNIVERSELLE, INTERNATIONALE & COLONIALE

DE 1894

2^e Liste des Membres du Comité de Paris

M. de Marçay, commissaire général de l'Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon, chargé de constituer le comité d'initiative et d'organisation de Paris, nous adresse les noms suivants pour faire suite à la première liste qu'il nous a fait parvenir précédemment et que nous avons insérée au *Bulletin Officiel* du 18 mai.

MM.

APPERT (LÉON), Officier de la Légion d'honneur, ingénieur verrier, président de la Chambre syndicale des verreries et cristaux, membre des Comités et du Jury en 1889, 34, rue des Chasses (Clichy-la-Garenne) Seine.
 ARRAULT, Chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur-mécanicien, 69, rue Rochechouart, Paris.
 BASTIDE, propriétaire-viticulteur, membre de la Chambre de commerce de Montpellier, lauréat de la prime d'honneur de l'Hérault, membre du jury aux concours régionaux et agricoles de Paris. Château d'Agnac. (Hérault).
 S. BERNARD, Officier d'Académie, etc., secrétaire de la rédaction du *Journal Officiel*, 35, avenue de l'Opéra, Paris.
 F. BLUM, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite agricole, etc., éditeur, 94, boulevard Richard-Lenoir, Paris.
 BOUSSOD (JEAN), Chevalier de la Légion d'honneur, de la maison Boussod et Valadon, (ancienne maison Goupil) Estampes, impressions d'art, 2, place de l'Opéra, Paris.
 BOUTMY, Chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur civil, maître de Forges, 114, boulevard Magenta, Paris.
 CHARPENTIER, architecte de la ville de Paris, (Préfecture de la Seine), 151, faubourg Poissonnière, Paris.
 CHERVILLE (M^{is} G. DE), Chevalier de la Légion d'honneur, membre du Jury international des récompenses de la classe 82, à l'Exposition de 1878, membre du Comité d'organisation de l'Exposition rétrospective du travail à l'Exposition de 1889, Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise).
 CIRIER-PAVARD, Officier d'Académie, brasseur, membre du Jury en 1889, St-Germain (Seine-et-Oise).
 COLTELLONI, Chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur, distillateur, appareils de distillation. (Constructeur C^{ie} Fives-Lille), 53, rue Rennequin, Paris.
 DARCEL (HENRI), Officier d'Académie, etc., attaché à la direction générale de l'exploitation de l'Exposition de 1889; chargé de l'histoire du travail (sections 2 et 4), 24, rue du Sommerard, Paris.
 DEMARINE (GUSTAVE), membre du jury en 1889 (classe hippique), propriétaire-éleveur; membre du jury des concours régionaux de Paris, Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise).
 DOIN, Chevalier de la Légion d'honneur, libraire-éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.
 DUBONNET, expert à l'Exposition universelle de 1889, délégué pour l'installation de la classe 35 (vins, spiritueux et liqueurs, Moscou, 1891), de la maison Dubonnet frères. Produits de la Grande-Chartreuse. Médailles à toutes les Expositions, 16 bis, boulevard Morland, Paris.

MM.

DUCHER (H^e), président honoraire de la chambre syndicale des tailleurs sur mesure, membre des comités et du jury en 1889, 44, rue de Richelieu, Paris. Succursales : Alger, Versailles, Saumur.

ESTIEU, secrétaire de la chambre syndicale de l'épicerie en gros. Médailles d'or à plusieurs Expositions, 12, rue Marbeuf, Paris.

FILIPPINI, (PIERRE), Officier de l'Ordre royal du Cambodge, etc., agent commercial du gouvernement de la Cochinchine, membre de la commission d'organisation de l'Exposition coloniale de 1889, chef de section du service des installations.

O. GEORGI, ingénieur des arts et manufactures, maître de forges à Marquise, directeur-gérant de Sociétés gazières, médaille d'or en 1889, 58, rue Laffitte, Paris.

GOTENDORF (JAMES), de la maison Gotendorf frères, rapporteur de la classe 56 à l'Exposition de 1889, constructeur mécanicien, 26, rue d'Hauteville, Paris.

GUY (Louis), Chevalier de la Légion d'honneur, distillateur, président honoraire de la Chambre syndicale des distillateurs, membre des Comités et du jury en 1889, 232, rue de Rivoli, Paris.

HARTMANN, Chevalier de la Légion d'honneur, distillateur, membre du Jury en 1889, 34, rue du Renard, Paris.

(A suivre).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE

L'EXPOSITION COLONIALE

Un fait définitivement acquis aujourd'hui, c'est que la Ville de Lyon entend donner à la partie coloniale de l'Exposition de 1894, un développement considérable.

Organisée sous la direction d'une chambre de commerce française, en vue de resserrer les liens qui unissent nos colonies à la mère patrie et de servir de trait d'union entre les producteurs et les consommateurs, cette Exposition sera — avant tout — sérieuse et *pratique*.

Nous soulignons à dessein ce dernier mot, pour bien établir qu'il ne s'agira pas là d'un de ces concours solennels où l'apparat l'emporte souvent sur l'utile, où — comme à Paris — sollicités par trop de tentations à la fois, les visiteurs pensent plutôt à s'amuser qu'à travailler et font volontiers passer le plaisir avant les affaires.

Certes, les plaisirs de toutes sortes ne manqueront pas à notre Exposition, mais ils en seront l'accessoire, ils n'en seront pas le principal.

Les journaux algériens et tunisiens — sans distinction d'opinions — ne dissimulent pas leur satisfaction de voir l'Exposition coloniale, confiée — pour la première fois — à des colons, à des négociants, à des *hommes d'affaires*, dans le sens le plus large et le plus honorable de cette qualification, aux représentants les plus autorisés et les plus compétents du commerce et de l'industrie de nos colonies.

Ils font remarquer à ce propos, que l'Exposition algérienne de Paris, en 1878, avait été organisée par l'état-major du général Chanzy : c'était une *fantasia* pure.

Celle de 1889 — à la dernière exposition universelle — avait été organisée par les fonctionnaires du gouvernement général : dans cette exhibition faite pour la plus grande satisfaction des yeux, les colons et la colonisation tenaient la dernière place.

L'année prochaine, les différentes possessions de la France — disséminées sur le globe — seront appelées à profiter de tous les avantages qui résulteront nécessairement d'une démonstration aussi complète, aussi étendue de richesses et de forces vives, au centre d'une région essentiellement industrielle et de tous temps favorable à l'esprit d'entreprise.

Les industries si variées de notre ville et de la région qui l'entoure, absorbent une quantité énorme de matières premières recueillies partout et dont nos colonies pourraient incontestablement fournir une partie importante.

Centre d'une population très dense et très riche, Lyon peut demander à nos possessions d'outre-mer beaucoup d'objets de consommation, en retour desquels elle pourrait les approvisionner des produits si divers et si variés de ses manufactures.

En maintes circonstances, les capitaux lyonnais ont montré qu'ils ne craignaient pas de s'expatrier au loin et la démonstration — par le fait — du brillant avenir réservé à nos colonies, de l'importance qu'elles prendront le jour où elles seront intelligemment et véritablement secondées, ne peut qu'accroître cette tendance à l'expansion.

C'est pour faciliter le concours des régions lointaines, que la ville de Lyon réserve un pavillon spécial à chacune des colonies : Algérie, Tunisie, Indo-Chine.

Ces pavillons seront construits dans le style particulier de chaque pays, ils renfermeront un ensemble des spécimens des produits que le sol donne, ceux qui s'y consomment, et les principales organisations agricoles et industrielles que le pays renferme ; enfin, on y démontrera l'histoire de la possession depuis son origine, pour indiquer les progrès acquis.

On ne saurait trop insister sur ce point, que la direction de cette Exposition coloniale a été confiée à la Chambre de commerce de Lyon qui a désigné comme Commissaire général, un de ses membres les plus actifs et les plus compétents, M. Ulysse Pila, membre du Conseil supérieur des colonies.

Les idées de M. Ulysse Pila — en matière coloniale — sont depuis longtemps connues : elles sont larges, libérales, elles laissent la plus grande part à l'initiative privée.

Il y a quelques années — à l'époque où l'on mettait encore en question l'évacuation et l'abandon du Tonkin, M. Pila disait courageusement — il fallait, en effet, un certain courage pour réagir contre les défaillances du moment :

— A tous les amis oisifs qui m'interpellent, je dis : allez au Tonkin, car, au pire, à quelque titre que ce soit, dans un pays neuf, il y a toujours quelque chose à faire pour le présent, et l'avenir n'est pas à mettre en doute quand le produit naturel du sol est un grain, qui est

l'alimentation principale d'une population asiatique que l'on peut chiffrer à 7 ou 800 millions d'habitants. »

Prenant la question à un point de vue plus élevé, il ajoutait :

— En commerce, il y a deux facteurs : consommation et production.

Si ces pays nouveaux ne nous fournissent pas de consommateurs, prenons-les comme producteurs. Instruisons-les dans nos procédés. Aidons-les de nos capitaux, travaillons avec eux, en un mot : *organisons-les*, et comme leurs populations sont nombreuses et pauvres, que leur sol est d'une richesse incomparable, ils produiront beaucoup et à bon marché. Puis quand l'aisance sera venue pour eux et avec l'aisance, les besoins de luxe et de bien être, quand nous aurons étudié leurs goûts, nous pourrons fabriquer à leur intention et leur fournir, à notre tour, nos produits.

Comme corollaire à ces vues si clairement traduites, si nettement exprimées, ajoutons quelques lignes empruntées à l'un des derniers numéros de la *Dépêche Tunisienne*.

Voici en quels termes ce journal accueille l'Exposition coloniale de Lyon :

« Faire connaître à la métropole tous les articles qui forment l'objet de nos commerces de consommation locale indigène, est une idée très heureuse et nous formons des vœux pour que tous les grands fabricants français sachent se prêter à la fabrication des objets et des tissus bon marché qui seuls ont cours ici. »

« La ville de Lyon, alors, par l'initiative de son Exposition aura fait œuvre grande et œuvre patriotique. »

Pour conclure, il n'est pas téméraire d'affirmer, qu'en se connaissant plus intimement, en sachant réciproquement ce que l'on veut et ce que l'on peut donner, la région lyonnaise et les colonies retireront d'immenses avantages de l'Exposition de 1894.

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Dans le numéro 7 du 30 mars dernier, nous indiquions que le pylône central d'une hauteur de 54 mètres était terminé et que sur cette charpente serait installée la couronne métallique destinée à relier les demi-fermes, au nombre de 16, formant la carcasse de l'immense coupole du palais principal de l'Exposition.

Or, depuis cette époque, le montage de ces pièces métalliques, élégantes malgré leur poids considérable, s'est effectué successivement et avec une très grande rapidité qui fait honneur à l'habile ingénieur chargé du montage, M. Balme, et à son zélé et dévoué collaborateur M. Meunier.

La dernière ferme était, en effet, mise en place samedi dans la matinée ; l'ossature de la coupole se trouve donc ainsi terminée et l'exécution en moins d'un mois de ce premier travail considérable et périlleux, peut convaincre les plus incrédules que l'œuvre de l'éminent constructeur lyonnais, M. Claret, qui n'en est pas à son coup d'essai, sera terminée à la date indiquée.

L'emblème national flottant hier matin au sommet de la coupole apprenait au visiteurs du Parc l'heureuse issue de ce premier travail de montage.

On va continuer cette semaine à relier par des

entretoises les arbalétriers cintrés formant les 8 fermes de l'édifice central et on procédera ensuite au levage des autres charpentes secondaires.

Nous rendrons compte autant que possible chaque semaine de l'état d'avancement des travaux, ce qui intéressera certainement nos lecteurs et surtout les industriels qui ont déjà donné leur adhésion comme futurs exposants ou qui sont décidés à le faire.

Suivant l'usage, les ouvriers sont allés présenter le bouquet traditionnel du couronnement de l'œuvre à M. Claret.

Lé concessionnaire général de l'Exposition leur a adressé ses vives félicitations, les a engagés à boire au succès final de l'entreprise et sa libéralité a permis à ces modestes collaborateurs de fêter joyeusement l'heureuse issue du travail auquel ils ont si vaillamment contribué.

Nous ne voulons pas terminer cette note sans rappeler l'impression que nous a causée notre première visite au Parc, alors que l'on procédait au levage de la première ferme.

C'est la grande simplicité des échafaudages et des engins destinés au montage des fermes, ainsi que le nombre restreint des travailleurs pour faire une construction aussi considérable.

Nous trouvant à Paris en 1888, à peu près à pareille époque et ayant été au Champ-de-Mars pour visiter les chantiers de l'Exposition, nous avons constaté l'importance considérable des échafaudages destinés au levage des fermes de la Galerie des Machines qui faisaient ressembler cette partie du Champ-de-Mars à une vaste forêt, au travers de laquelle on voyait une véritable armée d'ouvriers.

Aussi, avons-nous été très surpris et émerveillé lors de cette visite au Parc, de voir la coupole s'élever à l'aide des engins actuels comprenant seulement le pylône central et quatre grues roulantes construites pour la circonstance avec de simples madriers.

Ce travail exécuté à l'aide d'éléments aussi simples, fait honneur à l'habileté de l'ingénieur chargé de ces travaux.

Nous reviendrons du reste sur cette œuvre colossale au fur et à mesure de son achèvement.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a reçu MM. Godin, sénateur de l'Inde, président de la commission de l'exposition permanente des colonies de Paris; Ed. Aynard, député du Rhône, président de la Chambre de commerce de Lyon, et Ulysse Pila, délégué de la même chambre, qui l'ont entretenu de l'Exposition universelle et coloniale qui va avoir lieu en 1894 à Lyon, et où l'Algérie, la Tunisie et l'Indo-Chine vont être si largement représentées.

Ces messieurs ont fait ressortir au sous-secrétaire d'Etat l'intérêt qu'il y aurait pour le commerce général français à ce que les nouvelles possessions africaines et les anciennes colonies soient aussi officiellement représentées dans ce concours de l'exposition commerciale de la France, et que cette exposition coloniale, qui sera la première en province, soit aussi complète que possible, mais que, après le grand effort si généreusement fait déjà par la ville de Lyon pour les trois colonies déjà citées, il appartenait maintenant à l'administration supérieure de prendre à sa charge la représentation des autres colonies.

M. Delcassé a répondu qu'il était très favorable à l'Exposition coloniale de Lyon; qu'il croyait que sous la direction de la Chambre de commerce, elle pourrait avoir un grand succès et rendre un

grand service au commerce général français; qu'aussi, dans la mesure du possible tout son appui, son patronage et son concours matériel lui étaient assurés et que son département allait étudier sous quelle forme et dans quelle proportion ce concours serait possible.

A cet effet, la commission de l'Exposition permanente des colonies a été immédiatement convoquée et entendra le commissaire général de l'Exposition coloniale.



CAUSERIE AGRICOLE

La théorie, la pratique, l'observation, l'expérience. — L'agriculture moderne. — Les conditions économiques. — Vieux préjugés. — Vieux conseils.

Souvent peut-être en entendant les conférences agricoles plus d'un cultivateur s'est pris à dire. « Que voilà bien les professeurs, les savants! toutes leurs théories et les engrais à noms baroques qu'ils vantent, ne valent pas la bonne pratique et les fumures employées par nos pères qui s'y connaissaient aussi bien que nous. » C'est là ce vieil antagonisme entre la pratique et la théorie, antagonisme entretenu toujours vivace par l'ignorance. Peut-il vraiment exister, et a-t-on bien réfléchi à ce qu'est la pratique et sait-on bien ce qu'on doit entendre par théorie? Dans des temps éloignés de nous, où l'homme ignorait la composition réelle du sol, où il ne savait rien, ou pas grand'chose, de la vie des animaux et des plantes, on comprend très bien que les théories aient pu être souvent contredites par la pratique. Qu'étaient-elles, en effet, ces théories, sinon des conceptions de l'esprit, basées sur la fantaisie, ou sur un nombre insuffisant de faits, et d'observations souvent mal interprétés. Mais tout le monde sait que, de nos jours, la science a pour base unique et certaine l'observation de la nature, et l'expérience. Observer la végétation des plantes, la vie des animaux, c'est suivre pas à pas, à l'aide des moyens et des méthodes perfectionnés, les échanges continuels de matière, entre le sol, l'air et les êtres vivants. Grâce au progrès de la chimie, à ses procédés d'analyse, on peut avec certitude suivre la transformation des éléments empruntés à la terre, en étudiant les groupements et les associations nombreuses, comme on peut suivre les phases de la construction d'un édifice, d'une maison faite de matériaux variés et assemblés diversement. Joignez à cela ce qu'on appelle l'expérience, c'est-à-dire, l'étude de ces mêmes phénomènes, lorsque les animaux et les plantes ont été mis dans des conditions dites expérimentales, que l'homme a déterminées lui-même d'avance. Prenons un exemple relatif à cette éternelle question des engrais, qui est pour la plante ce qu'est la question du pain ou de l'alimentation pour l'homme lui-même.

Les plantes absorbent, dans le sol, diverses substances, la chimie nous en indique la nature; quelle est leur importance relative? Pour la mesurer, on fait des expériences, on prive la plante de certains de ces éléments et on peut, par l'étude comparative des résultats obtenus, se rendre un compte exact de l'utilité plus ou moins grande de telle ou telle substance pour une espèce déterminée de végétal cultivé.

Or, qu'est-ce donc cette façon d'opérer, sinon une pratique éclairée; qu'elle différence essentielle y a-t-il donc entre ces expériences raisonnées, scientifiques en un mot, et cette vieille expérience acquise par une longue pratique dont on parle tant? Aucune assurément, si ce n'est que l'expérience scientifiquement conduite donne souvent des résultats plus précis et plus rapides à la fois, en même temps qu'elle fournit également dans bien des cas, la clef, l'explication des phénomènes observés.

Donc, science et pratique doivent marcher d'accord, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'antagonisme. Peu importe les théories générales, les faits restent, et ont toujours leur valeur. Associer l'expérience et la pratique, tel est le but que doit poursuivre l'agriculteur. Les recherches scientifiques, si nombreuses de nos jours, dans le domaine agricole, n'exigent pas du cultivateur une foi aveugle et naïve; elles réclament, au contraire, comme complément indispensable, leur vérification et leur démonstration pratique et rai-

sonnée suivant les conditions diverses où la culture se trouve placée. De là l'utilité de champs de démonstrations, sorte d'applications parlantes aux yeux de tous des résultats obtenus par les expériences. Enfin, ne l'oublions jamais, l'agriculture est une sorte d'industrie, il ne suffit pas de fabriquer beau et bon, mais il faut encore trouver des débouchés et pouvoir vendre à un prix rémunérateur. De là la nécessité de la production économique. On la réalise, soit en obtenant des rendements très élevés par hectare, en un mot par la culture intensive, ou bien en utilisant, ce qui souvent donne de bons résultats financiers, des terrains de faible valeur en culture extensive. Nous reviendrons un jour sur cette question, et examinerons avec soin les conditions économiques dans lesquelles se trouvent placés les cultivateurs de notre région, et particulièrement autour de la grande ville de Lyon. C'est là surtout qu'il faut agir avec discernement, il ne suffit pas de produire bon et en quantité, il faut encore produire au moment voulu, le plus favorable à la bonne vente. C'est pourquoi on doit s'inspirer des besoins réels du marché, et du but que l'on veut atteindre.

Cultiver, par exemple, des pommes de terre à grand rendement, c'est parfait, mais encore faut-il se demander si d'autres variétés, moins productives mais plus hâtives, pouvant arriver sur le marché à une époque très favorable à la vente, n'offrent pas des avantages économiques? Produire des primeurs c'est assurément une source de bénéfices certains, mais cependant faut-il simplement lutter avec plus ou moins d'avantages avec les envois des pays méridionaux? N'y a-t-il pas utilité à régler sa production de façon à intervenir au contraire sur le marché, au moment où la quantité de ces produits du dehors diminue, et où leur qualité se modifie également? Voilà autant de questions à étudier; nous reviendrons sur tout cela, en précisant par des exemples. Nous n'avons qu'un but, être utile et donner de bons conseils, en provoquant même au besoin la contradiction que nous ne craignons pas et que nous appelons de tous nos vœux.

Au début de cette causerie je parlais de théorie et de pratique, l'idée de traiter ce sujet m'est venue à la lecture des œuvres si curieuses d'un grand artiste potier français, Bernard Palissy. Cet esprit ingénieux et chercheur a mis en dialogue une discussion entre la « pratique » et la « théorie ». Il est question de l'agriculture en plusieurs points de ses écrits. Laissons un instant la parole à Bernard Palissy, en conservant à son langage la forme originale de l'époque. (1563).

« Quand tu iras par les villages, considère un peu les fumiers des laboureurs, et tu verras qu'ils les mettent hors de leurs estables, et tantost en lieu haut, et tantost en lieu bas, sans aucune considération, mais qu'il soit applié, il leur suffit: et puis, pren garde au temps des pluyes, et tu verras que les eaux, qui tombent sur lesdits, emportent une teinture noire, en passant par ledit fumier, et trouvant le bas, pente ou inclinaison du lieu où les fumiers seront mis, les eaux qui passeront par lesdits fumiers emporteront ladite teinture, qui est la principale, et le total de la substance du fumier. Parquoy, le fumier ainsi lavé, ne peut servir, sinon de parade: mais estant porté au champ, il n'y fait aucun profit. Voilà pas doncques une ignorance manifeste, qui est grandement à regretter? »

DEMANDE

Je ne croy rien de cela, si tu ne me donnes autre raison.

RÉPONSE

Tu dois entendre, premièrement, la cause pourquoy on porte le fumier au champ, et ayant entendu la cause, tu croiras aisément ce que je t'ay dit. Il faut que tu me confesses que, quand tu apportes le fumier au champ, que c'est pour luy rebailler une partie de qui lui a esté osté: car, il est ainsi qu'en semant le blé on a espérance qu'un grain en apportera plusieurs; or, cela ne peut estre sans prendre quelque substance de la terre, et si le champ a esté semé plusieurs années, sa substance est emporté avec les pailles et grains. Parquoy, il est besoin de rapporter les fumiers, boués et immondicitez, et mesme les excréments et et ordures, tant des hommes que des bestes, si possible estoit, afin de rapporter au lieu la même substance qui luy aura esté ostée. Et, voilà pourquoy je dis que les fumiers ne doivent pas estre mis à la merci des pluyes, parce que les pluyes, en passant par lesdits fumiers, emportent le sel, qui est la principale substance et vertu du fumier. »

Dans un autre passage, nous lisons:

« Pren garde au temps des semailles, et tu verras que les laboureurs apporteront leurs fumiers aux champs, quelque temps auparavant semer la terre, ils mettront iceluy fumier par monceaux ou pilots dans le

champs, et, quelque temps après, ils le viendront espandre par tout le champ ; mais, au lieu où ledit pilot de fumier aura reposé quelque temps, ils n'y laisseront rien dudit fumier, ains le jetteront deçà et delà, mais, au lieu où il aura reposé quelques temps, tu verras qu'après que le blé qui aura été semé sera grand, il sera en cet endroit plus espes, plus haut, plus verd et plus droit. Par là, tu peux aisément cognoître que ce n'est pas le fumier qui a causé cela, car, le laboureur le jette autre part ; mais, c'est que quand ledit fumier estoit au champ par pilots, les pluies qui sont survenues ont passé à travers lesdits pilots, et sont descendues à travers du fumier jusqu'à la terre, et, en passant, ont dissout et emporté certaines parties du sel qui estoit audit fumier. »

On ne pouvait mieux dire, surtout à l'époque de Palissy.

Si nous avons cru devoir reproduire ici cet extrait de nos lectures, n'est-ce pas par hasard que les reproches du judicieux potier et ses conseils s'appliquent assez bien aux cultivateurs de nos jours ? Comment, après trois cent cinquante ans environ, il faut toujours répéter les mêmes choses !

On ne m'accusera pas cette fois d'abuser des travaux des savants contemporains ; vous avez bien lu, ceci est écrit depuis trois cent cinquante ans !

Espérons que dans trois cents ans, pour l'honneur des cultivateurs, ceux qui nous succéderont n'en seront pas réduits à citer encore cet excellent Bernard Palissy qui disait aussi :

« Je te dis qu'il n'est nul art au monde, auquel soit requis une plus grande philosophie qu'à l'agriculture, et te dis que si l'agriculture est conduite sans philosophie, que c'est autant que journellement violer la terre et les choses qu'elle produit ; et m'esmerveille que la terre et natures produites en icelle ne crient vengeance contre certains meurtrisseurs, ignorans et ingrats, qui journellement ne font que gaster et dissiper les arbres et plantes, sans aucune considération. Je t'ose aussi bien dire que si la terre estoit cultivée à son devoir, qu'un journal produiroit plus de fruit, que non pas deux, en la sorte qu'elle est cultivée journellement. »

Ce terme de philosophie est ici synonyme de raisonnement, de science. Les paroles de Palissy sont toujours vraies, la routine est toujours vivace, et ne peut-on pas dire que, en agriculture comme ailleurs, les vieux préjugés sont un peu comme les vieilles dents : « ça branle mais ça tient toujours ».

Alfred Faure.

Macaroni *** Rivoire et Carret.
En paquets de 250 et 500 grammes.

BULLETIN FINANCIER

Situation. — Les inquiétudes qu'on a éprouvées un moment au sujet des réglemens de la liquidation de Londres, ne se sont heureusement pas manifestées. On s'était passablement allégé par avance, de sorte que les positions très réduites, ont trouvé assez facilement à se faire reporter.

En Allemagne, on reste au calme ; on signale un cas de choléra à Hambourg.

En somme, les affaires de tous les marchés sont très inactives. Enregistrons la reprise de nos fonds nationaux à 97,50, celle de l'Italien à 93,15 et la grande fermeté de l'Extérieure au-dessus de 66.

Obligations. — Les obligations des Chemins Autrichiens ont été plus demandées et gagnent quelques francs. Les Lombardes anciennes oscillent autour de 330 avec un marché assez large.

Pas de changements appréciables sur les obligations de lignes espagnoles. Cette nuance de lourdeur se maintiendra tant que le change ne sera pas franchement en meilleure tendance.

Le groupe Portugais est plus ferme, et nous avons remarqué quelques achats ces temps derniers.

Les Est d'Espagne ont fléchi à 259 ; ce titre n'a pour ainsi dire qu'un marché nominal. L'obligation Zafra ne se relève pas, elle faiblit au contraire jusqu'à 100 francs.

Les obligations nouvelles de la Foncière Lyonnaise se classent bien ; le chiffre en circulation actuellement est de 57.000, dont 25.000 anciennes.

Nous sommes toujours à la disposition de nos clients pour leur procurer ces titres nominatifs sans frais.

Sur la croyance qu'aucune atteinte ne sera portée aux droits des obligations des Tabacs Portugais, ces titres ont remonté à 365.

Malgré l'annonce que les fonds nécessaires au prochain coupon étaient versés dans les caisses du comptoir d'Escompte, les obligations Madagascar sont plutôt lourdes à 475.

Sociétés de crédit. — Une reprise s'est produite sur les actions de la Banque Russe et Française et sur celles de la Banque de Paris. Ces deux Sociétés viennent de conclure une entente pour le transfert de la clientèle de la Banque Russe à la Banque de Paris. Cette dernière réaliserait l'actif et conserverait, après étude, les affaires qui lui paraîtraient intéressantes. Le projet sera soumis à une prochaine Assemblée extraordinaire de la Banque Russe et Française. Cette liquidation de la Banque Russe est un nouveau symptôme qui indique que le champ productif pour les Banques se resserre de plus en plus ; nous citons déjà dans notre précédente Revue la Banque d'Escompte qui, elle aussi, se voit dans la nécessité de réduire son capital.

Les cours de la Banque Ottomane ont peu varié. L'on ne sait toujours rien de précis au sujet du dividende.

Canaux. — Le Suez a franchi le cours de 2,700 fr. ; les recettes sont meilleures qu'au début de l'année et on espère que la diminution totale qui est de 3,400,000 environ sur l'année précédente n'augmentera pas, si même elle ne s'atténue pas pendant les derniers mois de l'exercice. La crise Australienne, dit l'*Economiste*, portera peut-être bien quelques préjudices aux recettes, mais, d'autre part, les transports de blés de l'Inde les compenseront dans une proportion équivalente. En tous cas, pour une année où l'on applique une détaxe, le résultat n'aura pas été trop fâcheux.

Nous ajouterons cependant qu'avec les meilleures récoltes qu'on entrevoit en Russie, l'exportation des Indes pourrait ne plus être aussi importante.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SPORT NAUTIQUE

Charmante réunion dimanche dernier à Fontaines-sur-Saône, à l'occasion des régates organisées par le Cercle de l'Aviron.

Les courses ont été très intéressantes, tant par le nombre des partants que par la valeur des équipes : il y a eu notamment une très belle lutte entre le Cercle de l'Aviron et l'Union nautique, dans la dernière course, et la victoire est restée au premier.

L'assistance était très nombreuse et très choisie ; un buffet excellent était installé sur la pelouse et le pari mutuel a fonctionné à la grande satisfaction des parieurs.

Toutes nos félicitations aux membres du Cercle de l'Aviron qui ont donné un intérêt tout spécial à cette première fête nautique de l'année.

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des
Hôpitaux
PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat
Livraison
à domicile
et Expéditions
CUISSON TOUS LES JOURS

UN MONSIEUR offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ie} Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28 Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

CHEMISERIE TOILERIE
S^{ie} de CHEMISES sans BOUTONS
SEUL SYSTÈME PRATIQUE B^{ie} ET MÉDAILLÉ

GAGNOL & CLERC

TROUSSEAUX LINGERIE LAYETTES etc.
42, Rue de l'Hôtel de Ville. LYON
6^{DE} BAISSE DE PRIX AU COMPTANT

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

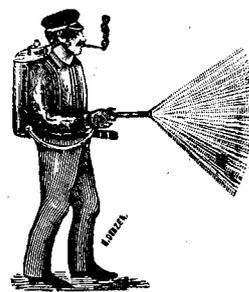
LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

Pulvérisateur "ÉCLAIR"



avec lance spéciale pour le traitement contre le Cochylys
Prix 40 francs.

Lance spéciale seule 8 fr.

(Ajouter 0 fr. 60 pour recevoir franco.)

POUDRE DE PYRÈTHRE
Gros et Détail.

LA TORPILLE

soufreuse poudreuse à grand travail.

DÉPOT A LYON :

RIVOIRE père et fils, 16, rue d'Algérie
TARIF ENVOYÉ FRANCO

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Directeur : A. CAUDRON

79 — Rue de la République — 79

Se charge à des prix modérés et à forfait de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieurs-Chimistes brevetés en Europe et en Amérique.

Fournisseurs des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

MAISON FONDÉE EN 1854

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE

DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité

PREMIÈRE QUALITÉ

THÉ DES MANDARINS
THÉ DES MANDARINS
THE DES MANDARINS

Vente en Gros :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, LYON

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

REVUE BI-MENSUELLE DES TIRAGES FINANCIERS

FRANCE : PAR AN 2 FR. Paraissant les 12 et 25 de chaque mois ÉTRANGER : PAR AN 3 FR.

Publiant tous les Tirages des valeurs à lots et reproduisant périodiquement la liste des Lots non réclamés

PRIX DU NUMÉRO : 10 CENTIMES

POUR LES ABONNEMENTS :

S'adresser Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon

LYON
MAISON FONDÉE EN 1780

CHOCOLATS
CACAOS

VINS FINS
Vins Ordinaires

ISAAC GASATI

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
12, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mulet

Fine Champagne
COGNAC

ENTREPOTS
32, quai de Serin

CAFÉS
THÉS

Agence MÉJEAN & C^{ie}

6, place des Terreaux.

Représentation à l'Exposition
25 % d'Economie.

Renseignements commerciaux
CONTENTIEUX
ET RECOUVREMENTS

VENTE & ACHAT

D'Immeubles et Fonds de commerce

Escompte de toutes Valeurs.

DUPLATRE

66, cours Suchet, 66



Spécialité de Bière de conserve en bouteilles, garantie de fabrication normale. — Téléphone.

GRAND HALL LYONNAIS

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques. — Dépôts et représentation des produits exposés. — Publicité en tous genres. — Publicité dans les journaux. — Tableaux. — Réclames. — Distribution de prospectus. — Annonces peintes.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES



Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS